



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E191611

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2026

ÉDITÉ LE 11/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/05/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE MANS

Siret : 899 901 557 00012

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3804425

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 61370432H 0001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 61370432H 0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : PRECHAINS ENERGIES

22 BIS PLACE DE L'EGLISE
72270 VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Téléphone : 02 43 45 84 72

Fax :

Portable : 06 13 56 22 31

Site Internet : <http://prechais-chauffage.com>

E-mail : prechais.services@gmail.com

Responsabilité légale :
HEURTAUD SEVERINE GÉRANT

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/12/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/05/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	31/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/05/2021
o Ventilation mécanique	31/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des combles perdus	18/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1